

—
**EXPOSITION
ITINÉRANTE**
—

proposée
par l'Ambassade
d'Australie

**À la
RENCONTRE
des PEUPLES
ABORIGÈNES
et INSULAIRES
d'AUSTRALIE**

ARTS | CULTURES | PAYS

Dossier Technique – Prêt des Collections de
l'Ambassade d'Australie



Sommaire

Introduction	P. 3
Exposition – Mode d’emploi.....	P. 4
Formule A) L’art des Tiwis & les objets traditionnels des Aborigènes.....	P. 4
Formule B) L’art de Papunya.....	P. 4
Formule C) Les écorces peintes de la Terre d’Arnhem.....	P. 4
Qui peut emprunter cette exposition ?.....	P. 5
A qui s’adresse-t-elle ?.....	P. 5
Les différentes formules d’expositions détaillées	
Formule A)	P. 6
L’art des Tiwis.....	P. 6
Les objets traditionnels des Aborigènes.....	P. 6
Formule B)	P. 7
L’art de Papunya.....	P. 7
Les certificats.....	P. 7
Les photographies.....	P. 7
Formule C)	P. 8
Les écorces peintes de la Terre d’Arnhem.....	P. 8
Les panneaux illustrés dans le détail.	P. 9
Installation.....	P. 10
Assurance.....	P. 10
Transport	P. 11
Prêt de l’exposition.....	P. 12
Contact.....	P. 12

Introduction

L'Ambassade d'Australie est très fière de vous présenter son exposition itinérante retraçant l'histoire des peuples Aborigènes et Insulaires du détroit de Torres à travers l'art. Les peuples Aborigènes incarnent les racines et la mémoire de notre île-continent ; cette relation est essentielle à la compréhension de l'Australie d'aujourd'hui. Vous découvrirez dans cette exposition leur expression artistique sous toutes ses formes. Cet art, l'un des plus anciens qu'ait connu l'humanité, est à présent mondialement reconnu, apprécié et admiré.

Véritable voyage en terres Aborigènes au Temps du Rêve, cette exposition vous fera découvrir des peintures à la signification bien particulière pour ces peuples que l'on appelle Premières Nations. J'espère de tout cœur que cette exposition éclairera plus largement le public français sur leurs modes de vie anciens et actuels. Avec les différentes formules proposées, nous souhaitons éveiller la curiosité des petits comme des grands et avons développé des textes et livrets adaptés aux âges et aux sensibilités de chacun.

Mais je n'en dis pas plus et vous invite à profiter de ces œuvres pour aller à la rencontre des peuples autochtones d'Australie...

Son Excellence M. Brendan Berne
Ambassadeur



Exposition - Mode d'emploi

L'ambassade d'Australie propose trois formules d'exposition, chacune d'entre elle comportant des œuvres d'art accompagnées de panneaux pédagogiques, ainsi que de livrets-jeux à imprimer, l'ensemble ayant été conçus par des scientifiques et professionnels du monde de l'art.

Un ensemble de 16 panneaux pédagogiques est proposé en accompagnement des œuvres de la collection. Ces panneaux peuvent, le cas échéant, être **empruntés indépendamment** des œuvres et des objets proposés.

Formule A) Exposition « L'art des Tiwis & les objets traditionnels des Aborigènes »

Elle se compose :

- d'une collection d'œuvres et d'objets d'art aborigène appartenant à l'Ambassade d'Australie incluant **8 œuvres sur papier** contemporaines réalisées par des artistes aborigènes de culture Tiwi (nord de l'Australie) ainsi que d'un ensemble de **25 objets Aborigènes** (instruments de musiques, accessoires de cueillettes, armes et outils de chasse).
- de 16 **panneaux** pédagogiques présentant une **introduction générale** à la culture des peuples indigènes australiens (Aborigènes et Insulaires d'Australie.)

Formule B) Exposition « L'art de Papunya »

Elle comprend :

- une **collection de 14 peintures historiques créées dans les années 1970 par des artistes aborigènes** de la communauté de **Papunya Tula**.
- **1 panneau** pédagogique présentant l'art aborigène du Désert Occidental.
- un ensemble de **11 certificats d'authenticité** encadrés correspondant à 11 des œuvres présentées dans l'exposition
- une **sélection de 9 photographies** (portraits de certains des artistes ayant créés les œuvres).

Formule C) Les écorces peintes de la Terre d'Arnhem

Elle comprend :

- **16 peintures en pigments naturels sur écorce**, provenant de la Terre d'Arnhem, au nord de l'Australie
- **1 panneau** pédagogique intitulé : « *Les Peintures sur écorce de la Terre d'Arnhem* » qui présente les caractéristiques stylistiques de cette région tropicale protégée du nord de l'Australie.

OPTIONS

Les institutions emprunteuses peuvent opter pour **une ou plusieurs formules** en fonction des disponibilités de chacune.

Quelle que soit la formule choisie, les **œuvres** sont **accompagnées de cartels explicatifs**.

Qui peut emprunter cette exposition ?

L'exposition itinérante « *À la rencontre des peuples Aborigènes et Insulaires d'Australie* » est mise gracieusement à la disposition **d'organismes publics et agréés, de bibliothèques; de centres culturels, d'établissements d'enseignement et d'associations ou bien encore d'entreprises** souhaitant promouvoir des relations bilatérales entre l'Australie et la France.

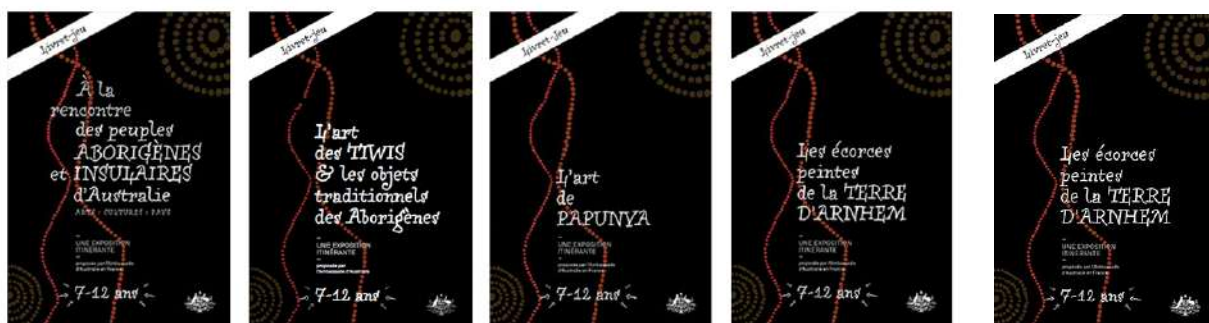
A qui s'adressent ces expositions ?

Elles s'adressent à **tous les publics** : enfants, adolescents et adultes.

Les panneaux comportent des **textes en français écrits par un anthropologue et illustrés par des photographies et des visuels**.

Pour agrémenter la visite de l'exposition de façon ludique, l'ambassade d'Australie met à la disposition des institutions des **documents pédagogiques** sous la forme de **4 livrets-jeux** conçus pour accompagner des enfants de 7 à 12 ans. Une brochure a également été conçue à l'usage des adultes.

Ces brochures sont **gratuites** et disponibles en téléchargement. Il suffira à l'institution emprunteuse de les imprimer.



Les différentes formules d'expositions détaillées

Formule A)

L'art des Tiwis

Les Tiwis vivent au nord de Darwin sur les îles de Melville et Bathurst. Bien qu'ils soient considérés comme des Aborigènes à part entière, les très forts courants marins qui les ont maintenus à distance du continent australien leur ont permis de développer une culture à part entière basée sur deux cérémonies : l'une de fertilité (Kulama) et l'autre funéraire (Pukumani).

Cette différence se dénote dans la production artistique de ce peuple illustrée par **8 œuvres picturales** riches en couleur (gouaches et sérigraphies) où les motifs traditionnels sont mêlés à des figures ancestrales ainsi que des éléments de la faune et de la flore.



Les objets traditionnels des Aborigènes



A ces œuvres peintes sont adjoints **25 objets d'art Aborigènes** qui permettent au visiteur de retrouver des objets célèbres comme le boomerang ou le didgeridoo mais aussi des objets et outils moins connus (sacs rituels, bâtons à fouir, etc.). Grâce aux cartels explicatifs, le public pourra découvrir que les Aborigènes transformaient couramment des objets usuels en objets sacrés.

Formule B)

L'art de Papunya

La collection de l'Ambassade d'Australie comprend **14 peintures** provenant de la communauté de Papunya Tula. Papunya est une petite ville en plein désert, située à 250 km au nord-est d'Alice Springs. C'est là que naquit au début des années 70 la peinture aborigène contemporaine sous l'impulsion d'un nouvel instituteur – Geoffrey Bardon – qui proposa aux Aborigènes de peindre dans leur propre style, plutôt que de peindre à la façon occidentale. Après de longs pourparlers entre les hauts dignitaires des différents peuples regroupés à Papunya, ceux-ci acceptèrent de peindre sur des supports plats les motifs représentant les mythes de leur peuple jusque-là connus uniquement des initiés.

Les premières œuvres exposées remportèrent un vif succès auprès du public, ce qui encouragea les artistes à continuer de peindre puis à fonder la première coopérative d'artistes aborigènes.

Les œuvres prêtées font parties de ce premier mouvement et sont à ce titre exceptionnelles de par leur rareté et leur qualité : si au fil du temps le style a évolué, on retrouve ici les fondamentaux de la peinture du désert : représentation de lieux et territoires vus du ciel, utilisation de la technique du pointillisme pour représenter les formes et les lieux, motifs abstraits formant un vocabulaire iconographique signifiant.



Un panneau didactique

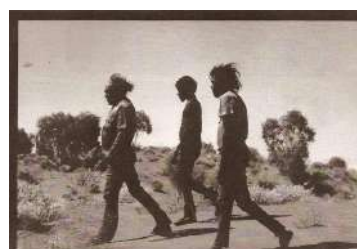
Les certificats



11 certificats d'authenticité correspondant à autant d'œuvres présentées dans l'exposition contiennent chacun un texte expliquant une partie de l'histoire sacrée représentée par la peinture.

Les photographies

Les **9 photographies** comprises dans ce prêt sont des portraits de la plupart des artistes ayant peints les œuvres qui sont présentées.



Formule C)

Les écorces peintes de la Terre d'Arnhem

Cette exposition regroupe **16 peintures aux pigments naturels sur écorces** créées par les artistes des trois communautés artistiques les plus célèbres de la Terre d'Arnhem, une terre tropicale au nord de l'Australie déclarée « réserve aborigène » en 1931. Si en Terre d'Arnhem les cultures sont différentes d'une région à l'autre, elles sont unies par une même conception du monde incarnée par le Temps du Rêve ou *Dreamtime*. Celui-ci fait référence aux actions des Ancêtres totémiques – mi-hommes, mi-animaux ou végétaux – lorsqu'ils créèrent le monde et les lois qui régissent la vie en société.



Cette collection exceptionnelle permet au visiteur de découvrir un style unique à travers des œuvres dont la beauté ravit André Breton qui découvrit des œuvres de ces communautés dans les années 60.

Un panneau didactique sur les écorces

Les 16 panneaux illustrés

Chaque panneau mesure 120 x 60 cm. Ces supports d'informations sont des panneaux aludibond de 3 mm d'épaisseur, recouverts d'un filtre anti UV mate qui élimine tout effet de brillance, sur ces impressions numériques Quadri recto. Les deux platines d'accroche en PVC de 7 x 7 cm adhésivées au dos facilitent leur manipulation et leur accrochage.

Ils se composent de **textes** en français écrits par un anthropologue et sont illustrés de cartes géographiques, de diagrammes, de photographies de paysages ainsi que de photographies d'œuvres d'art dont certaines sont présentées dans l'exposition.

Le panneau **I** s'inspire d'un motif Aborigène et constitue l'affiche de l'exposition : « **À la rencontre des Peuples Aborigènes et Insulaires d'Australie** ».



(NB. Une version numérique et personnalisable sera disponible par téléchargement afin de permettre à la structure emprunteuse d'indiquer son adresse ainsi que les dates de l'exposition si elle souhaite imprimer ses propres affiches.)

Les autres panneaux présentent successivement l'histoire de la nation australienne (panneau **II**) et la vision du territoire pour ses peuples natifs (panneau **III**).



Le panneau **IV** revient sur les conséquences de la colonisation britannique et des luttes qui s'ensuivirent qui menèrent à la reconnaissance d'un titre indigène. Le panneau **V** présente les relations de parenté qui permirent aux centaines de peuples Aborigènes de former une seule et même famille malgré l'immensité de l'Australie.

Le panneau **VI** présente la diversité des territoires et des cultures. Le panneau **VII** parle quant à lui de la grande diversité de langues.

Les panneaux suivants (**VIII à XVI**) sont dédiés à l'évolution des pratiques artistiques sur une période de 60 000 ans, ils abordent notamment l'art aborigène depuis les origines (panneau **VIII**), les origines sacrées de l'art aborigène (panneau **IX**), la naissance de l'art aborigène contemporain (panneaux **X** et **XI**), la multiplicité des pratiques artistiques dans le désert et les régions tropicales (panneau **XII**), et en ville (panneau **XIII**). Le panneau **XIV** synthétise à l'aide d'une frise chronologique l'histoire des échanges entre différents peuples qui se sont développés au fil des millénaires.

Le panneau **XV** évoque les problèmes causés par la transposition du sacré dans le marché de l'art et les dérives liées aux droits d'auteur.

Le panneau **XVI** parle du rayonnement de l'art australien à l'international.

Installation

Les éléments de l'exposition itinérante sont livrés sous forme d'un « kit ». Objets et panneaux sont emballés dans du papier bulle et/ou dans des caisses spécialisées, afin de rationaliser le volume.

C'est aux organisateurs de l'exposition de déballer, mettre en place et remballer tous les éléments confiés.

L'institution sera priée de remballer les objets confiés de la même manière que l'état dans lequel on lui a confié. En cas d'emballage endommagé, le paquet devra être refait avec du matériel propre. Le document joint à l'objet, permettant son identification devra être reporté sur le nouveau conditionnement.

Chaque œuvre ou objet prêté pour l'exposition est emballé individuellement avec son cartel de présentation, dans une pochette plastique.

Les certificats des œuvres d'art de Papunya ne possèdent pas de cartels puisqu'ils accompagnent déjà la collection des quatorze peintures prêtée par l'ambassade.

Une fiche signalétique comportant une photographie et un numéro d'inventaire est associée à chaque lot.

Un rapport d'état est à remplir et à remettre au service de prêt de l'ambassade pour attester de l'état des objets à leur réception. La même procédure est à respecter avant le départ des objets, à la fin de l'exposition.

Assurance

Il est demandé à l'emprunteur de souscrire un **contrat d'assurance « clou à clou »** d'un montant de **27 600 €** pour la formule A

Il est demandé à l'emprunteur de souscrire un **contrat d'assurance « clou à clou »** d'un montant de **183 700 €** pour la formule B

Il est demandé à l'emprunteur de souscrire un **contrat d'assurance « clou à clou »** d'un montant de **53 100 €** pour la formule C

Il est demandé à l'emprunteur de souscrire un **contrat d'assurance « clou à clou »** d'un montant de **3 200 €** pour les panneaux seuls

L'emprunteur devra fournir à l'ambassade d'Australie l'attestation d'assurance correspondante avant la mise à disposition de l'exposition.

Transport

Les **frais de transport** de l'ensemble des éléments de l'exposition sont à la charge de l'institution emprunteuse.

Le transport sera effectué par une entreprise expérimentée dans le domaine de la manutention et du transport, et disposant du matériel technique nécessaire à ces opérations.

Le transporteur peut être sollicité pour remballer les œuvres qui ne possèdent pas de caisses de transport.

Selon l'option choisie, le transport devra être prévu pour :

Formule A)

Trois caisses sur roulettes :

- une caisse contenant les seize panneaux de : **125 x 73 x 62 cm** – (Environ 55 kg)
- une caisse de huit œuvres picturales d'environ **140 x 122 x 66 cm** – (Environ 35 kg)
- une caisse d'objets de : **136 x 170 x 44 cm** – (Environ 45 kg)

Formule B)

- 4 peintures sur châssis et 10 peintures sur contreplaquées encadrées, toutes emballées individuellement dans du papier bulle et mesurant **entre 40 et 180 cm de large**.

- 11 certificats d'œuvres encadrés de format standard : 21 x 29,7 cm.

- 9 photographies (des portraits d'artistes aborigènes) encadrées protégées par un emballage de dimensions variable : entre 50 et 73 cm de longueur et, entre 20 et 53 cm de largeur.

+ Un panneau explicatif emballé individuellement mesurant environ : **120 x 60 x 2 cm**
– (Environ 2 kg)

Formule C)

16 boîtes réalisées **sur mesure**, pour les écorces. Chaque œuvre possède sa propre caisse, qui lui est nominative. Un panneau explicatif de **120 x 60 x 2 cm** les accompagne, lui aussi dans son **propre paquet** soit (**Environ 50 kg**).

Les poids et les volumes sont à cumuler en fonction des formules d'exposition choisies.

Prêt de l'exposition

Pour emprunter l'exposition, une **personne responsable habilitée** sera désignée par **l'organisme emprunteur** pour suivre et formaliser les modalités liées au prêt de l'ensemble de cette exposition. Elle sera en contact avec les services compétents de l'ambassade d'Australie en France.

Ladite personne aura pour responsabilité de signer **au nom de l'organisme** la demande de prêt

La **durée du prêt**, incluant le transport et la manutention, ne pourra excéder un mois, sauf accord express de l'ambassade.

Contact

Pour toute information complémentaire, merci de contacter **le Service Culturel de l'Ambassade d'Australie** en charge des prêts des collections et de l'exposition « *À la rencontre des Peuples Aborigènes et Insulaires d'Australie* ».



Service Culturel Ambassade d'Australie en France

4, rue Jean Rey

75 724 Paris Cedex 15

Courriel : info.paris@dfat.gov.au

Tél. : +33 1 40 59 33 00